

Lutte contre les perturbateurs endocriniens

# Rapport issu de l' atelier d'initiative citoyenne « Strasbourg sans perturbateur endocrinien »

Rapport final de l'atelier qui s'est déroulé de mars à juin  
2019

La Cour de justice de l'Union Européenne a condamné la Commission européenne en 2015 pour son inaction à régler les perturbateurs endocriniens. En 2016, les strasbourgeois ont été les premiers à alerter leur ville sur le risque lié à l'utilisation de barquettes en plastique pour stocker et réchauffer les repas dans les cantines scolaires de la ville. La ville de Strasbourg prend en compte le risque lié à la migration de substances issues du plastique dans les repas servis aux enfants de la ville et annonce, en 2017, remplacer les barquettes jetables par des plats en inox dans ses cantines scolaires dans un délai de 4 ans.

Dans le cadre du Pacte pour la démocratie locale à Strasbourg, les citoyens ont souhaité continuer la démarche de lutte contre les perturbateurs endocriniens, dans le cadre d'un atelier d'initiative Citoyenne intitulé « Strasbourg sans perturbateur endocrinien », lancée par Madame Ludivine QUINTALLET, citoyenne de Strasbourg, mobilisée dès 2016 pour bannir le plastique des cantines scolaires. Cette Initiative Citoyenne a permis aux citoyens de Strasbourg de se réunir au sein de l'atelier « Strasbourg sans perturbateur endocrinien ». L'objet de cet atelier est de permettre aux citoyens de contribuer à l'élaboration des politiques publiques de lutte contre les perturbateurs endocriniens, à l'échelle locale, nationale ou européenne. Cet atelier a donné lieu à 4 réunions de février à mai 2019 portant sur les principales problématiques liées aux perturbateurs endocriniens :

- les perturbateurs endocriniens dans l'alimentation,
- les perturbateurs endocriniens dans l'air et dans l'eau,
- les déchets comme source de perturbateurs endocriniens et
- Comment sensibiliser et mobiliser les citoyens aux problématiques liées aux perturbateurs endocriniens.

Ce rapport présente les préconisations émises par les citoyens de Strasbourg par l'atelier, pour contribuer aux politiques publiques de lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Les citoyens de l'atelier « Strasbourg sans perturbateur endocrinien » remercient Madame Chantal CUTAJAR, adjointe au maire, en charge de la démocratie locale, pour son soutien à l'initiative citoyenne et dans la tenue des ateliers, Monsieur Alexandre FELTZ, adjoint au maire en charge de la politique de santé publique et environnementale ainsi que Madame Françoise WERCKMANN, conseillère municipale de la ville de Strasbourg.

Les citoyens de l'atelier « Strasbourg sans perturbateur endocrinien » remercient particulièrement Monsieur Simon BAUMERT, Président de l'association Zéro Déchet Strasbourg, le Docteur Sophie RABOURDIN du collectif Strasbourg Breathe et le

Docteur Joël SPIROUX DE VENDÔMOIS, Président du CRIIGEN (Comité de Recherche et d'Information Indépendante sur le Génie Génétique) pour l'expertise qu'ils ont bien voulu apporter lors des différents ateliers.

## 1) La politique d'achat de la ville de Strasbourg au service de la lutte contre les perturbateurs endocriniens.

La ville de Strasbourg s'est dotée d'une politique des achats volontariste en matière d'achat socialement et écologiquement responsable consignée dans le SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables). L'objectif du schéma est de mettre en cohérence les achats de la ville et de l'Eurométropole avec les engagements issus du plan climat, de la stratégie de développement d'une agriculture locale durable et innovante, de politique zéro déchet, zéro gaspillage, de la stratégie « territoires à énergie positive pour la croissance verte », de la stratégie « villes respirables en cinq ans » et de la stratégie de développement économique Eco 2030.

L'axe 2 du Spaser est consacré à l'achat public éco responsable et protecteur de la santé. Le Spaser a une valeur contraignante et oblige les services de la ville à mettre en oeuvre ses objectifs dans l'élaboration des marchés. Les citoyens demandent à ce que la santé publique figure expressément comme un objectif ce qui permettrait d'élaborer une véritable politique des achats visant à supprimer les perturbateurs endocriniens des achats publics.

Les citoyens ont bien conscience des difficultés d'ordre juridiques et techniques qui peuvent contraindre l'action de la ville et de l'Eurométropole en matière de lutte contre le perturbateurs endocriniens. C'est la raison pour laquelle ils souhaitent être associés aux travaux du Comité consultatif achat et développement durable, instance de pilotage du Spaser composée pour l'heure exclusivement par des élus et des agents de la collectivité pour participer en connaissance des problématiques à l'élaboration de la politique en matière d'achats publics visant à réduire les perturbateurs endocriniens.

## 2) L'Eurométropole invitée à prendre position.

Les citoyens souhaitent que la ville et l'Eurométropole affirment plus fortement leur volonté de lutter contre les perturbateurs endocriniens. Ainsi, l'Eurométropole est invitée à signer **l'Appel des coquelicots** et donc à soutenir officiellement la demande citoyenne d'interdiction de tous les pesticides de synthèse, comme l'ont déjà fait les villes de Brest, Villeurbanne, Dijon et les autres villes signataires de cet appel. Strasbourg serait dès lors la plus grande ville signataire de cet appel et pourrait apparaître sur la page du mouvement des coquelicots, sur laquelle les propositions de délibérations des villes de Brest et Villeurbanne font état des engagements forts du Conseil Municipal de ces villes.

Au niveau national, la lutte contre les perturbateurs endocriniens peut passer par **un référendum sur l'utilisation des produits de synthèse dans l'agriculture.**

Les citoyens demandent également à la ville, de manière plus générale, de **soutenir "toutes les initiatives de lutte contre les perturbateurs endocriniens"** qu'elle verrait émerger sur son territoire. Des solutions peuvent être proposées pour limiter les perturbateurs. Soutenir les initiatives de lutte contre les perturbateurs endocriniens permettrait l'émergence d'une prise de conscience plus importante sur notre territoire, avec des idées nouvelles pouvant conduire à des projets innovants et de nouveaux marchés.

## 3) L'alimentation au centre des Ateliers Citoyens

Les citoyens demandent à la ville de Strasbourg de favoriser les circuits courts et de limiter le transport et la transformation des aliments.

Les citoyens souhaitent une hausse de la part **des aliments biologiques dans la restauration collective et provenant de la production locale**<sup>1</sup> afin d'avoir accès à des produits plus frais et de limiter l'empreinte carbone de la restauration collective. Ces choix sont également un levier important de la ville de Strasbourg pour favoriser et promouvoir l'agriculture biologique sur son territoire.

Les citoyens sont conscients des efforts entrepris dans la restauration scolaire avec la **suppression des barquettes en plastique** et les soutiennent pleinement. Ces

---

<sup>1</sup>les agriculteurs biologiques locaux sont en capacité de livrer une part de 45/ 50% de bio pour les cantines, les rendements agricoles ne permettent actuellement pas de dépasser ce seuil, sans accroître la part de terres allouées à l'agriculture biologique dans les environs de Strasbourg".

efforts doivent néanmoins être poursuivis pour réduire le risque lié aux perturbateurs endocriniens dans la restauration scolaire à Strasbourg. La ville a en effet en charge de servir plus de 10 000 repas par jour aux élèves des écoles maternelles, primaires ainsi que dans les jardins d'enfants de la ville. La restauration scolaire doit être un pilier de la lutte contre les perturbateurs endocriniens car les nouveau-nés et les enfants représentent la population la plus sensible aux conséquences de l'exposition aux perturbateurs endocriniens, par ses conséquences sur des métabolismes encore en développement. Préserver l'alimentation destinée aux enfants des perturbateurs endocriniens doit donc être une priorité.

Les perturbateurs endocriniens présents dans les aliments issus de la restauration collective imprègnent la nourriture lors de la préparation et du conditionnement : barquettes plastiques, et films d'emballage sont en contact avec les aliments et libèrent des perturbateurs, indépendamment de la qualité des aliments proposés. Il est d'abord préconisé de **relocaliser au maximum sur le lieu de consommation la préparation des repas destinés aux enfants** afin d'éviter le transport de repas préparés à l'avance, avec des aliments eux-mêmes transformés en amont sur des sites multiples.

A Strasbourg, la restauration scolaire fonctionne en liaison froide, ce qui implique que les repas soient systématiquement préparés plusieurs jours à l'avance. Une fois préparés, la température des repas est abaissée pour stocker et préserver les aliments. Le jour de la consommation, les repas sont acheminés par camionnettes frigorifiques dans les restaurants scolaires pour être "remis en température" dans les fours des cantines des écoles. On y ajoute cependant pour donner du goût, des sauces, qui sont des préparations de type industriel, avec des additifs et des colorants. Les additifs alimentaires doivent être évités au maximum en raison de leurs effets négatifs, suspectés ou avérés, sur la santé humaine. Certains additifs sont également des perturbateurs endocriniens. Les repas servis sont préparés, pour partie, avec des aliments issus de l'agriculture biologique mais avec une perte de qualité nutritive car sans fraîcheur, préparés à l'avance, réchauffés et additionnés d'additifs. Les enfants dans les cantines scolaires mangent des repas servis en liaison froide, mais également les personnes hospitalisées et les personnes âgées en maison de retraite. Ce système de restauration s'étend de plus en plus aux restaurants et aux cantines d'entreprise.

L'atelier citoyen demande donc de **soutenir les alternatives à la liaison froide dans les cantines scolaires de la ville et de revenir à la liaison chaude et à la cuisine sur place.**

Les citoyens demandent, dans le système actuel de liaison froide, de **remplacer tous les contenants en plastiques par des contenants en verre ou en métal**, matériaux sans risque de migrations de perturbateurs endocriniens dans les repas.

Dans une démarche éducative et de sensibilisation, les ateliers citoyens émettent le souhait de voir **des produits issus de la permaculture dans les cuisines de la ville de Strasbourg**. Ce sera l'occasion de promouvoir ces méthodes alternatives de production, respectueuses des écosystèmes, et de rapprocher les citoyens citadins de l'agriculture en apportant de la transparence sur la production et donc la qualité des produits. L'objectif des citoyens réunis dans l'atelier « Strasbourg sans perturbateur endocrinien » est **de bénéficier d'une alimentation moins transformée**, donc moins contaminée par les perturbateurs endocriniens et substances chimiques.

### 3) L'urbanisme, moyen d'action de la ville et de l'Eurométropole.

L'Atelier a relevé **une mauvaise synchronisation des feux de circulation dans Strasbourg et son agglomération**. Repenser la synchronisation des feux de circulation permettrait de diminuer le temps passé à l'arrêt en ville et donc la pollution atmosphérique. Les bouchons urbains peuvent représenter jusqu'à 20% du temps passé en voiture en ville. Diminuer les embouteillages permettrait de diminuer fortement la pollution atmosphérique.

Les citoyens recommandent d'accroître les zones de circulation **limitées à 30km/h sur la commune de Strasbourg et le territoire de l'Eurométropole**. C'est en effet un moyen simple pour diminuer la pollution.

Les pistes cyclables, déjà bien présentes sur l'Eurométropole, peuvent être repensées, en **les éloignant au maximum des voitures**. Parfois un mètre supplémentaire permettrait une exposition moindre aux gaz d'échappement et inciterait davantage les habitants à utiliser les modes de transports doux.

Les participant.es des ateliers citoyens ont manifesté un intérêt pour les "zones de rencontre" ou "rues partagées", qui ont permis de réguler davantage les interactions entre piétons, cyclistes et voitures, mais aussi d'en faire des zones plus vivantes et accueillantes. Ils demandent **l'augmentation du nombre de zones de rencontre**.

La ville de Strasbourg a banni les pesticides dans son espace public. Depuis 2008, ils ne sont plus utilisés dans les espaces municipaux et sont interdits dans les jardins ouvriers et participatifs<sup>2</sup>. Cette demande a émergé des ateliers, bien que déjà

---

<sup>2</sup> <https://www.strasbourg.eu/zero-pesticide>

mise en place. Cette demande rend compte d'un déficit de communication sur cette mesure, bien que visible dans la gestion des espaces verts et espaces disponibles de la ville, dans lesquels les herbes sauvages, dites « mauvaises herbes » retrouvent une place. **Cette interdiction des pesticides n'est pas toujours connue des propriétaires privés**, qui jardinent à l'occasion ou en dehors des réseaux alertes sur le sujet, comme les jardins partagés ou les bénévoles dans les associations telles que l'Oasis ou Compostra. **Un renforcement de la communication sur la gestion des espaces verts en ville** est demandé ainsi qu'une sensibilisation plus importante des propriétaires privés contre l'utilisation des produits phytosanitaires dans leurs espaces. Les copropriétés couvrent une surface importante du territoire de la ville et de l'Eurométropole. L'entretien des espaces verts dans les copropriétés est souvent confié à un prestataire privé, avec des contrats anciens. La ville pourrait sensibiliser les habitants des copropriétés à l'intérêt d'actualiser leurs contrats d'entretien des espaces, en faveur d'une gestion plus respectueuse de l'environnement : sans utilisation de produits phytosanitaires, espèces végétales plus adaptées etc...

La ville doit également augmenter **le ratio surface verte/surface construite** pour augmenter la superficie de verdure par habitant. Les citoyens demandent à leur ville l'augmentation des espaces de verdure et des plantations d'arbres dans les projets d'urbanisme. La ville doit auparavant veiller à ne pas supprimer la végétation déjà existante

#### 4) La gestion des déchets

Les préconisations des Ateliers portent sur la collecte des bio déchets, et visent à un **meilleur maillage horaire et territorial des systèmes de compostage** à disposition en ville.<sup>3</sup> Le compostage apparaît comme une solution pour diminuer le poids des ordures ménagères sur le territoire de l'Eurométropole. En effet, les déchets organiques peuvent représenter jusqu'à 30% des ordures collectées. Strasbourg s'est saisie de cet enjeu en intégrant par exemple le plan de compostage à son label national " territoire zéro déchet zéro gaspillage".

La ville de Strasbourg est compétente pour instaurer les taxes locales sur le prélèvement des déchets. Aujourd'hui, on peut estimer en fonction de sa nature (revenus, nombre d'habitants, type d'habitation), le poids et la quantité de déchets qu'un foyer émet par an. **Une incitation financière à passer sous un seuil fixé pour chaque foyer** sur la quantité annuelle d'ordures ménagères peut permettre de faire des économies sur la gestion des déchets par la ville, et d'inciter les ménages à consommer autrement.

---

<sup>3</sup> Lire les travaux académiques de T.Schintu sur la gestion du compostage à Strasbourg

Aujourd'hui, il existe une inégalité d'accès aux sites de compostage. Certains quartiers en sont peu pourvus, d'autres ont des horaires d'ouverture trop restrictifs pour la plupart des habitants. Les ateliers citoyens demandent à la ville d'**offrir un plus grand soutien logistique et économique** aux associations qui gèrent des sites de compostage, pour leur permettre d'accroître leurs activités et de s'orienter vers les populations qui ne compostent pas leurs déchets organiques. Les citoyens demandent des subventions au développement des associations locales de compostage dans chaque quartier de la ville afin de réduire le poids des déchets envoyés à l'incinération. Le compost ainsi créé, produit en grande quantité, **doit pouvoir être utilisé pour le bien-être collectif** : jardins partagés, dons aux membres des associations, ...

L'incinération des ordures engendre une production importante de perturbateurs endocriniens rejetés dans l'air alors que la qualité de l'air à Strasbourg est médiocre voire mauvaise.

La remise en fonctionnement de l'incinérateur va dégrader encore davantage la qualité de l'air de notre ville. Les citoyens demandent ainsi que la capacité du futur incinérateur soit revue à la baisse ainsi que la mise en place d'une véritable politique de tri des biodéchets.

Si de gros chantiers énergétiques venaient à voir le jour, l'atelier a demandé à réfléchir à la construction d'**une usine de méthanisation**. C'est une infrastructure lourde mais qui aurait pour la ville de Strasbourg de nombreuses externalités positives. Tout d'abord l'ensemble des services de la ville produisent des déchets biodégradables, voirie et restauration collective en premier lieu. Elle pourrait alimenter le réseau de gaz de la ville. C'est un service potentiellement proposé à tous les acteurs du territoire : le composte des particuliers, les agriculteurs locaux, etc. Le biogaz créé peut servir à alimenter le réseau de gaz local, ou bien encore les bus de la CTS. Le digestat, résidu du processus de méthanisation, peut servir aux aménagements des espaces verts. Cela se ferait en coordination avec les associations locales impliquées dans la gestion des déchets verts comme Compostra.

Strasbourg peut aller plus loin en matière de répression du dépôt d'ordures sur la voie publique pour répondre à une demande des ateliers citoyens. Les textes en vigueur<sup>4</sup> prévoient une amende de 68 euros pour l'abandon des déchets en dehors des points et horaires de collecte, et la police municipale a le pouvoir de verbaliser. Dans ce cas de figure, si la ville peut justifier d'une situation particulière sur son territoire, **l'amende peut changer de catégorie et passer à 135 euros** suite à un arrêté municipal.

---

<sup>4</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030401369&categorieLien=id>



La ville doit également encourager le développement d'une pratique bien implantée en Alsace et outre-Rhin : **la consigne**. A été donné l'exemple d'une entreprise privée qui dans une grande surface de Strasbourg rachète et recycle les bouteilles plastiques. L'atelier citoyen demande un accès à une consigne pour les bouteilles en verre, **dans tous les supermarchés de Strasbourg**.

### **Préconisations à l'échelle nationale.**

Le délit d'obsolescence programmée a été évoqué à plusieurs reprises au cours des réunions de l'atelier d'initiative citoyenne. Il existe depuis 2015 (2 ans d'emprisonnement et une amende de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise condamnée) mais les citoyens ont constaté le manque de visibilité et d'information concernant cette infraction : peu d'entreprises sont condamnées et poussées à modifier la conception, la réparation, et le traitement de la fin de vie des objets.<sup>56</sup> **Une application de la loi sur le délit d'obsolescence programmée est demandée par les citoyens. Les citoyens demandent également la simplification des procédures** qui doivent être mises en œuvre pour prouver le délit d'obsolescence.

Les citoyens demandent également que les réglementations nationales et européennes prévoient une extension de garantie sur les appareils les plus polluants, notamment les lave-linges et les ordinateurs. Cela contraindrait le constructeur à concevoir des produits plus durables et à mettre en place les structures nécessaires à la réparation des produits qu'ils conçoivent. Les citoyens préconisent de mettre en place un critère de « **réparabilité** » **pour différencier les contributions financières des industriels aux éco-organismes des déchets électriques et électroniques (DEE). Des obligations à destination des fabricants sont préconisées** : proposer les pièces de rechange à un prix raisonnable et mettre en œuvre l'obligation d'indiquer l'indice de « réparabilité » sur les produits. En effet, la feuille de route pour l'économie circulaire prévoit l'affichage sur les produits électriques et électroniques, d'un indice de réparabilité. Les citoyens demandent que les mesures prévues par cette feuille de route soient suivies par des mesures législatives afin d'être mises en œuvre de manière effective.

Conscients que les appareils électriques et électroniques génèrent des déchets et donc des perturbateurs endocriniens, notamment lors du retraitement de ceux-ci, les ateliers ont également souhaité la **défisicalisation du coût de la réparation pour le**

---

<sup>5</sup><http://www.arnaudgossement.com/archive/2015/06/15/la-lutte-contre-l-obsolescence-programmee-5640527.html>

<sup>6</sup><https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&idArticle=LEGIARTI000031048105&dateTexte=vig&categorieLien=cid#LEGIARTI000031048105>

**consommateur.rice.** L'Etat renoncerait à la TVA, par exemple, lors de la facturation d'une pièce de réparation d'un appareil électroménager. L'Etat profite indirectement du délit d'obsolescence programmée, en prélevant une taxe sur un produit qui aurait pu être réparé. Défisicaliser pour encourager les consommateurs à réparer au lieu de remplacer serait un signal fort et une incitation aux alternatives écologiques au rachat : **fablabs, recycleries, usines de quartier seraient mises à l'honneur.** Les ateliers citoyens préconisent ainsi que les biens électriques et électroniques non réparables soient interdits à la vente.

La fiscalité de l'Etat doit évoluer et financer des pratiques alternatives et protectrices de l'environnement. Ces mesures pourraient être compensées par une **hausse de la fiscalité sur les plastiques et emballages à usage unique**, les matériaux non recyclables ou ayant un impact négatif fort sur l'environnement.

Comme cela existe pour les voitures, **un système de bonus-malus pour les gros objets de consommation** pourrait être mis en place à l'achat. Il varierait en fonction de l'indice de réparabilité du bien. Les citoyens demandent donc le soutien de l'Etat à la réparation des biens de consommation, par l'information du consommateur (affichage d'un indice de réparabilité), par une fiscalité et des aides incitant à la réparation.

## 5) Valoriser les bonnes pratiques et sensibiliser les institutions et les citoyens

Les ateliers citoyens ont à plusieurs reprises émis des propositions déjà appliquées ou ont relevé le manque d'informations à disposition des administrés. La méconnaissance s'explique parfois par **la difficulté d'accès à l'information et le manque de campagne de communication différenciées.** Plusieurs publics sont apparus comme prioritaires, dont les élèves et les femmes enceintes.

Pour le premier groupe, les citoyens ont indiqué avoir réalisé des interventions dans les écoles, sans toutefois pouvoir réellement sensibiliser le public visé. Cela s'explique par la complexité du problème mais également par des supports pédagogiques inadaptés. Ainsi l'atelier demande à la ville de Strasbourg de faciliter et promouvoir **les interventions extérieures dans les collèges et lycées** avec des **supports innovants et adaptés** à chaque tranche d'âge. Les supports comme le théâtre et le film sont particulièrement recommandés, sur le modèle de ce qui se fait ailleurs en France. C'est une préconisation à mettre en place au niveau national ainsi qu'au niveau des collectivités en charge des infrastructures scolaires : les départements et régions. Les

citoyens évoquent la possibilité **de concours à destination des élèves**, en lien avec l'académie de Strasbourg, pour sensibiliser aux dangers des perturbateurs endocriniens.

Concernant les universités, et plus particulièrement celle de Strasbourg, l'atelier souhaite voir émerger l'hygiène chimique comme nouvelle discipline, à la croisée de plusieurs champs d'études : chimie, médecine, santé environnementale, agrologie, etc. **Une chaire d'hygiène chimique à l'Université de Strasbourg** serait l'occasion d'associer le monde hospitalier, les hôpitaux de Hautepierre et l'Hôpital Civil. Il est intéressant de noter qu'il existe des politiques ministérielles de prévention contre les aliments trop gras, trop sucrés, trop salés, mais qu'aucune politique n'est actuellement en place pour sensibiliser les citoyens aux risques liés aux aliments transformés et industriels, risquant de contenir des perturbateurs endocriniens. Les ateliers citoyens souhaitent voir une indication sur les produits alimentaires, sur les intrants et produits chimiques utilisés en amont par l'agriculteur sur ses cultures. Les citoyens demandent également que **le nutriscore des denrées alimentaires indique le caractère plus ou moins transformé du produit. La transparence dans l'étiquetage des denrées alimentaires et le renforcement de l'information du consommateur permettraient à celui-ci de pouvoir exercer pleinement son choix en faveur d'une alimentation saine pour sa santé et pour l'environnement.**

Les PMI auraient pour objectif de sensibiliser l'autre groupe ciblé par cette thématique : les femmes enceintes ou souhaitant le devenir. Le foetus est exposé aux perturbateurs endocriniens via l'exposition de sa mère. De plus, les perturbateurs endocriniens sont responsables de l'accroissement des problèmes d'infertilité. La sensibilisation doit être réalisée par la diffusion **dans les PMI de campagnes spécifiques à destination des femmes enceintes**. Par exemple, en réalisant **un bilan des perturbateurs endocriniens présents dans les cheveux ou urines des femmes enceintes**. En cas de résultat positif, une réflexion devrait être menée avec la femme concernée pour modifier son mode de vie afin de limiter son exposition aux substances concernées (cosmétique, alimentation, air intérieur etc...) et diminuer les risques pour le foetus. Les gynécologues pourraient effectuer ce test et le suivi des résultats serait à réaliser par les sages-femmes, qui suivent la grossesse de manière plus régulière.

De nombreuses initiatives naissent à Strasbourg mais sont inconnues des autres habitants. Les ateliers citoyens demandent donc à la ville de soutenir **et valoriser les bonnes pratiques** pour permettre à l'ensemble des habitants d'en avoir connaissance

et de pouvoir s'en inspirer. Cette information et cette valorisation peut être réalisée via les réseaux sociaux, par de l'affichage en ville ou tout autre support.

Par exemple, le lycée Kléber à Strasbourg ne distribuera plus de bouteilles d'eau pour les examens, mais proposera des pichets d'eau et les verres de la cantine. Autre exemple, une enseignante de l'école primaire du Conseil des XV a mis en place une collecte pour les feutres usagés, seul point de collecte existant pour les feutres, à Strasbourg.

## 6) S'engager en faveur de la lutte contre les perturbateurs endocriniens avec l'Europe et l'Etat

La ville de Strasbourg dispose d'un rayonnement politique avec la présence du siège de la région Grand Est et du Parlement Européen. Strasbourg est également une des premières ville signataire de la Déclaration des Droits de l'Humanité. Ce texte prévoit des droits élargis pour, notamment, protéger la biodiversité, l'environnement et la santé humaine, pour les générations présentes et futures. Strasbourg doit utiliser sa qualité de ville européenne pour se placer en chef de file des collectivités en matière de santé et de protection de l'environnement et soutenir toutes les initiatives citoyennes pour la protection de l'environnement et de lutte contre les perturbateurs endocriniens, notamment en utilisant le droit à l'expérimentation. Le droit à l'expérimentation est le droit pour une collectivité territoriale d'appliquer une politique publique ne faisant pas partie de ses attributions légales, pour une période donnée. L'expérimentation est encore trop peu utilisée et permettrait à Strasbourg de tester des politiques innovantes en matière de lutte contre les perturbateurs endocriniens. La mise en œuvre des politiques de lutte contre les perturbateurs endocriniens est rendue difficile par le manque d'information des citoyens et des consommateurs, plus globalement par le manque de transparence. Les ateliers citoyens souhaitent ainsi voir Strasbourg s'affirmer en capitale européenne par le soutien qu'elle apportera à toute les initiatives en matière de lutte contre les perturbateurs endocriniens, à l'échelon local, national et européen.